

Club des collectivités ESS

en Île-de-France



11 octobre 2024



Siège Groupe MACIF

17-21 place Etienne Pernet 75015 Paris



9h30 - 12h

Cette rencontre sera suivie d'un cocktail déjeunatoire

RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES TERRITOIRES :

les solutions portées par l'ESS



co-organisé par :



avec le soutien de :



Présentation de la CRESS

Association tête de réseau régionale, définie par la loi ESS de 2014, son action quotidienne se décline autour de 3 objectifs :

1) Connaître votre territoire

- Identifier les initiatives innovantes et porteuses de sens grâce aux expertises filière et territoire de nos membres tout en favorisant les cadres d'expression de l'intelligence collective.

2) Accompagner la montée en compétences

- Être l'interlocutrice privilégiée des collectivités dans l'élaboration des politiques publiques de l'ESS, mais aussi pour le développement d'actions de promotion des structures et de leurs initiatives.

3) Faire vivre l'ESS dans les territoires

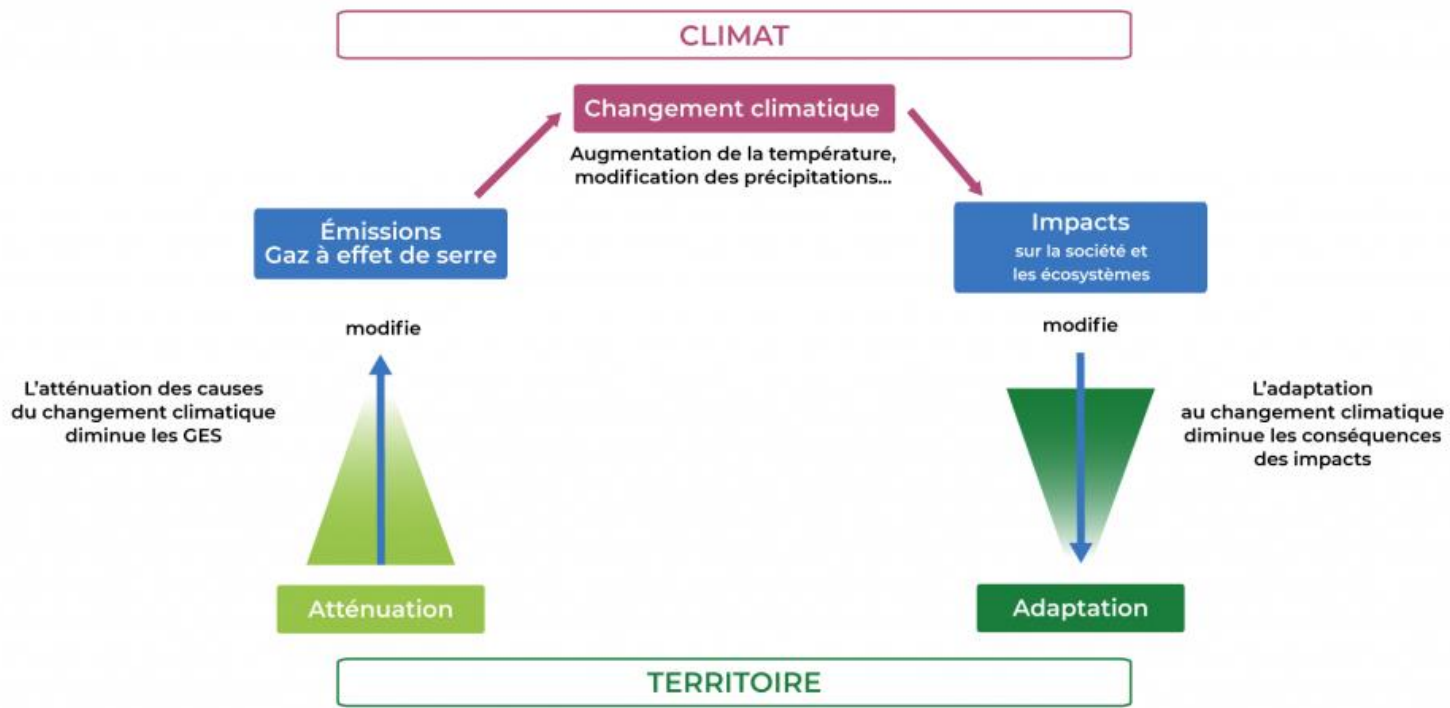
- Encourager les coopérations publiques / privées pour renforcer les modèles économiques des structures de l'ESS en leur favorisant l'accès aux marchés
- Accompagner, informer et orienter les structures
- Faire découvrir l'ESS aux jeunes publics pour susciter les vocations



Alexandre KURTZ
Animateur territorial

CRESS IDF

Introduction du club : résilience climatique et ESS



Mot introductif



La parole à ...

Claude Verne

Vice-Président de la Macif

Administrateur Groupe AEMA



Parole d'expert : RGA en IDF et régime cat nat à l'aune du dérèglement climatique



La parole à ...

Thomas Fénet-Garde

Coordonnateur de périmètre
Appui à la Direction

MACIF



Risque RGA-Club des collectivités

**DIRECTION TECHNIQUE
– IARD**

0 Quelques éléments de définitions



L'aléa



L'enjeu

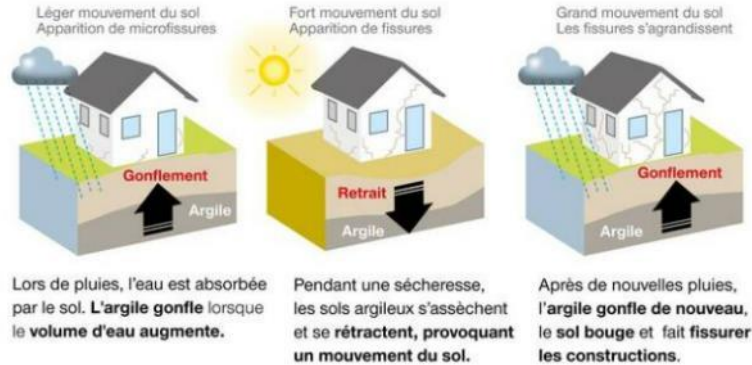


Le risque

01

PRÉSENTATION PHÉNOMÈNE SÉCHERESSE

L'effet des retraits-gonflements des argiles sur les maisons



L'effet du phénomène des retraits-gonflements des argiles sur les maisons. | INFOGRAPHIE OUEST-FRANCE

Nature des sols argileux :

- sensibilité aux variations de la quantité d'eau présente dans le sol
- propriété de se rétracter en période de sécheresse, puis de gonfler sous l'effet de la réhydratation.

sécheresse et réhydratation des sols peuvent ainsi induire des déformations de la surface des sols (tassements différentiels) provoquant l'apparition de fissures sur les bâtiments.

Mécanisme de l'apparition du sinistre :

- Dessiccation/consolidation : suite à une période de déficit hydrique, perte d'eau dans le sol qui se rétracte
- mouvements sollicitant fortement les fondations des ouvrages et leur structure

- Réhydratation : sous l'effet d'une réhydratation, volume du sol retrouve son volume initial (voire l'augmente)

Répétition de cette alternance « dessiccation/réhydratation » aggrave considérablement les dommages aux ouvrages.

02

**PRÉSENTATION
FONCTIONNEMENT
GARANTIE SÉCHERESSE**

02 Présentation fonctionnement garantie

Loi du 13/07/1982 relative à l'indemnisation des CAT NAT - Les grands principes



Parution d'un arrêté interministériel

reconnaissant l'état de cat nat dans la commune sinistrée.

Existence d'un contrat habitation couvrant le risque sinistré

Existence d'un lien de causalité entre la nature du dommage et l'arrêté interministériel précité

les désordres doivent avoir pour cause déterminante les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols

Prise en charge des dommages matériels directs

Ex : frais de réparations, déblaiement et de démolition, frais d'études géotechniques ...

Exclusion des dommages matériels indirects

Ex : frais déménagement, perte de loyers...

Cas particulier frais de relogement: prise en charge désormais pour les sinistres depuis 2024 avec la loi BAUDU.

Franchise de 1 520 €.

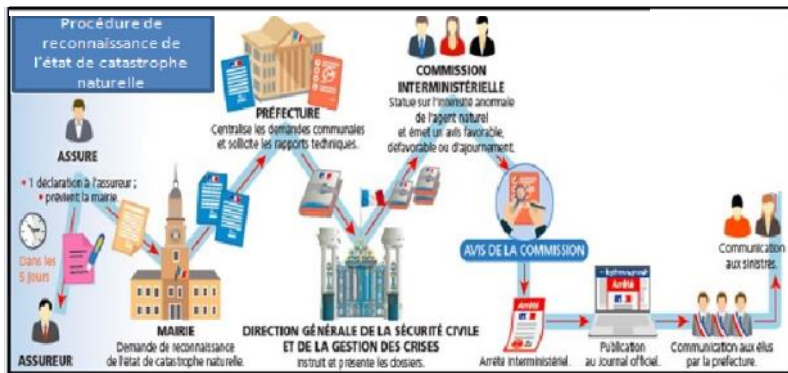
Jusqu'au 31/12/23 : système de modulation en fonction de l'existence ou non d'un PPRN dans la commune et du nombre d'arrêtés pris

Pour les sinistres depuis 2024 : fin de cette modulation avec la loi BAUDU.



02 Présentation fonctionnement garantie

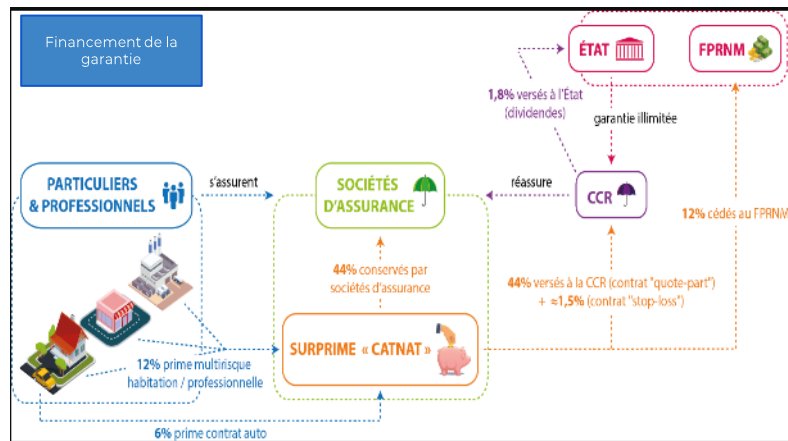
Procédure de reconnaissance de l'état « CAT NAT » et financement de la garantie



Procédure de reconnaissance de l'état de CAT NAT

En cas de survenance d'un événement naturel majeur :

procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relève des compétences de différents acteurs



Financement de la garantie

Fixation par l'Etat de règles spécifiques :

une partie des cotisations des assurés prélevée automatiquement pour financer l'indemnisation des catastrophes naturelles (12% en contrat multirisques habitation et 6% en auto/moto).

A noter ⇒ augmentation de la surprime pour 2025 :

- Habitation : 20%
- Auto : 9%



CCR (Caisse Centrale de Réassurance) : réassureur public du régime des Catastrophes Naturelles chargée d'une mission d'intérêt général.

garantie de l'Etat accordée par la loi du 13 juillet 1982

3 objectifs :

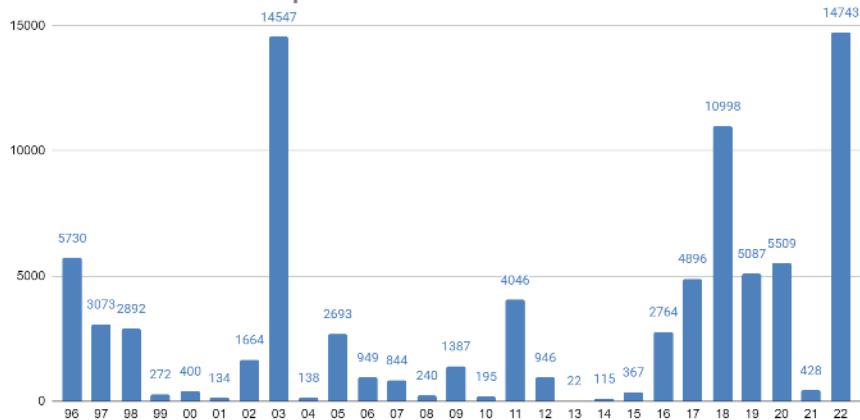
- Offrir une couverture de réassurance solide et durable (assurer la contrepartie à l'obligation de couverture à laquelle sont soumis les assureurs)
- Faire en sorte que la garantie de l'Etat ne soit mise en jeu qu'en cas de sinistralité exceptionnelle
- Assurer ainsi la pérennité du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles.

03

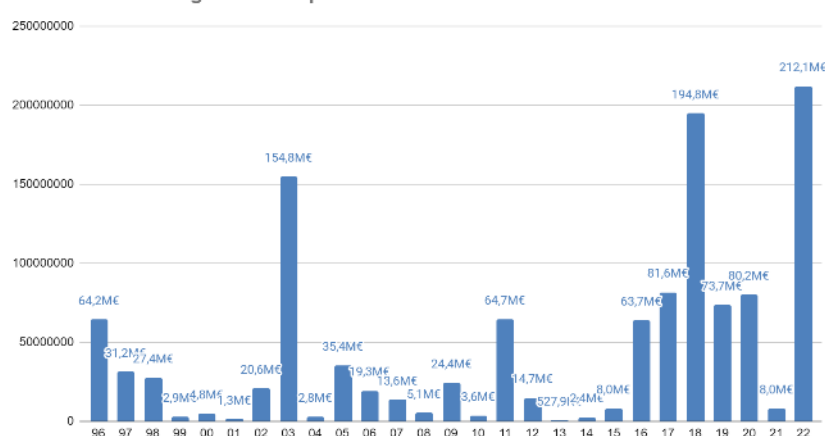
DONNÉES STATISTIQUES

Nombre et charge sinistres sécheresse tous millésimes

Volumétrie par millésime dossiers clos et non clos



Charge cumulée par millésime dossiers clos et non clos



L'exercice 2018 considérée comme « l'année » de la sécheresse a été dépassée par l'exercice 2022.

A noter que les 5 derniers millésimes totalisent plus de sinistres que toutes les années comprises entre 1996 et 2017 (hors 2003) avec 36 765 sinistres (contre 27 577 pour les millésimes 96 à 2002 et 2004 à 2017).

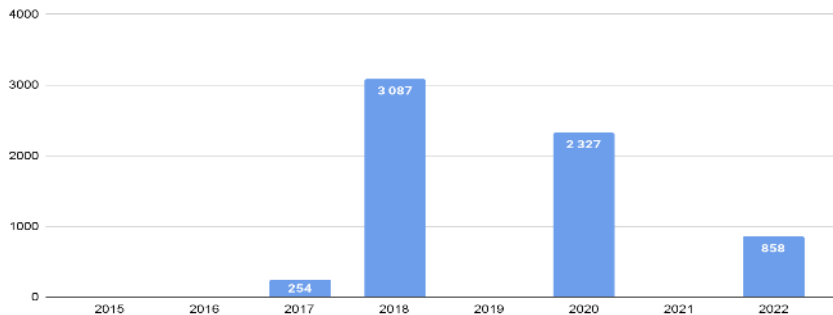
En termes de charge, les années 2018 et 2023 dépasse très largement 2003. Pour les 5 derniers millésimes (2018 à 2022), elle est en cumulé de 568 M€

Données 2023 non prises en compte car non révélatrices (peu d'arrêtés parus)

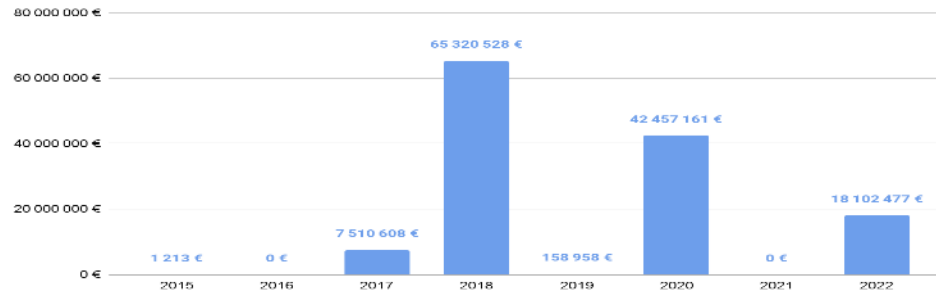
03 Données statistiques

Zoom IDF

Volumétrie dossiers par millésime

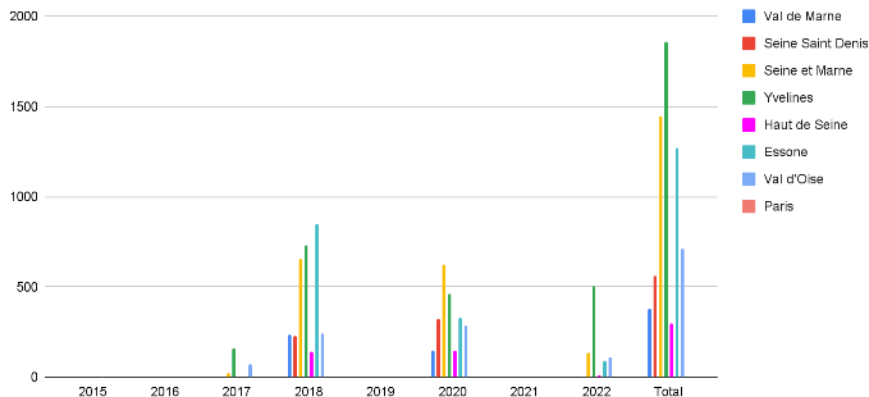


Charge cumulée

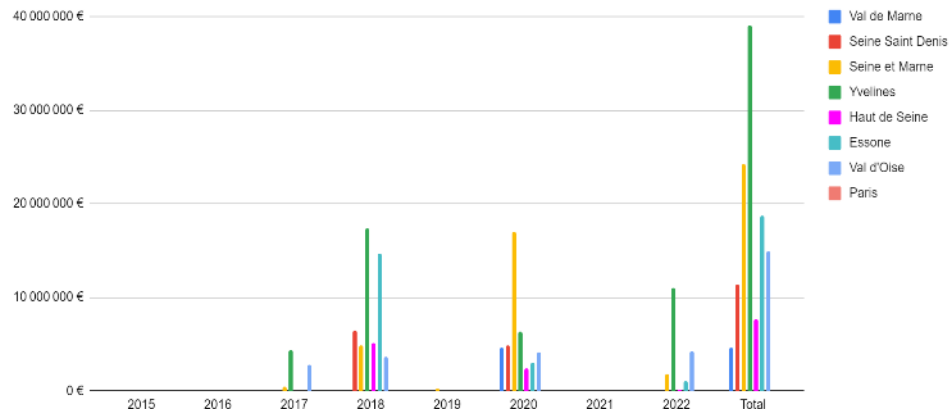


Zoom par département IDF

Volumétrie dossiers par département



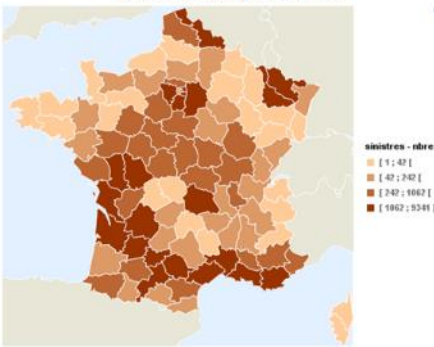
Charge financière par département



📄 Répartition géographique

Données entre 1996

Nombre de sinistres par département

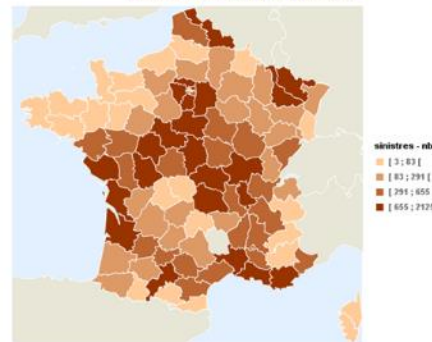


Liste des 10 départements les plus sinistrés

Département du lieu de l'événement	Nombre de sinistres
31 HAUTE-GARONNE	9 341
78 YVELINES	3 536
77 SEINE ET MARNE	3 454
13 BOUCHES-DU-RHONE	3 077
33 GIRONDE	2 364
91 ESSONNE	2 138
47 LOT-ET-GARONNE	2 074
94 VAL-DE-MARNE	1 842
63 PUY-DE-DOME	1 754
17 CHARENTE-MARITIME	1 745

Données entre 2018 et 2022

Nombre de sinistres par département



Liste des 10 départements les plus sinistrés

Département du lieu de l'événement	Nombre de sinistres
57 MOSELLE	2 125
78 YVELINES	2 002
77 SEINE ET MARNE	1 915
91 ESSONNE	1 604
54 MEURTHE-ET-MOSELLE	1 568
63 PUY-DE-DOME	1 560
31 HAUTE-GARONNE	1 541
45 LOIRET	1 442
59 NORD	1 261
71 SAONE-ET-LOIRE	1 151

Importantes évolutions géographiques

6 nouveaux départements apparaissent dans le top 10 des lieux sinistrés.

Si les sinistres sécheresse étaient ainsi majoritairement situés dans l'Ouest de la France, on s'aperçoit qu'au cours des derniers millésimes, ils concernent désormais également les départements de la moitié Est et le Nord.

04

EVOLUTIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Loi BAUDU (28/12/2021)

Dispositions entrées en vigueur en 2023 :

- Mise en place de nouveaux délais pour l'assureur
 - 1 mois pour informer l'assuré des conditions de mise en jeu de la garantie
 - 1 mois pour faire proposition d'indemnisation à compter de la réception du rapport
- Renforcement de la communication assureurs / assurés
 - obligation de communication des rapports
- Sécurisation de l'indemnisation
 - réparations doivent mettre fin aux désordres

Dispositions entrées en vigueur en 2024 :

- Frais de relogement
 - Prise en charge des frais de relogement (6 mois)
- Franchise
 - montant fixe de 1 520€ (sans modulation)

Ordonnance RGA (08/02/2023)

- Assouplissement des critères de reconnaissance de l'arrêtés
 - prise en compte de sécheresses successives de moyenne intensité
- Établissement d'un nouveau mécanisme de reconnaissance
 - prise en compte de la situation des communes adjacentes à celles ayant eu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- Concentration sur les sinistres susceptibles d'affecter la solidité ou d'entraver l'utilisation normale du bâtiment endommagé:
 - limitation de l'indemnité aux dommages :
 - ❖ susceptibles d'affecter la solidité du bâti
 - ❖ ou d'entraver l'utilisation normale du bâtiment
- Affectation de l'indemnité à la réparation des dommages

05

Enjeux de l'assurance IARD

Situation

- Soutenabilité même du système assurantiel mise au défi de cette multiplication des risques
- Problématique soulevée ne saurait être envisagée sous l'angle unique de la technique d'assurance
⇒ mise en œuvre indispensable en parallèle de politiques publiques garantes de la solidarité et de la prévention.
- Au-delà de l'indemnisation, il faut ainsi faire connaître et prévenir

3 risques majeurs identifiés

- Grande difficulté (voire impossibilité) des calculs et modélisations des risques
- Hausse exponentielle du coût des sinistres
- Caractère ingérable des sinistres par leur ampleur (ouragan, raz de marée...)

3 grands enjeux

- Connaître
- Prévenir
- Financer

06 Enjeux de l'assurance IARD

Principaux rapports gouvernementaux

Rapport LEDOUX

Améliorer régime CAT NAT

- Raccourcissement des délais pour la reconnaissance de l'état Cat Nat
- Elargissement critères de reconnaissance

Mieux accompagner l'assuré

- Prise en charge du relogement par l'assurance aussi longtemps que le sinistré ne peut pas habiter dans sa résidence principale

Vers filière RGA de qualité

- Renforcement des garanties d'indépendance des experts

Rapport LANGRENEY

Objectifs

- Rééquilibrage financier du régime d'indemnisation
- Renforcement des efforts de prévention individuelle et collective face aux aléas climatiques, en y associant les acteurs assurantiels, les décideurs publics
- Maintien d'un système assurantiel protecteur, accessible et mutualisé entre tous les assurés

Exemples de recommandations

- Déploiement d'un prêt à taux nul pour les particuliers réalisant des travaux de prévention des risques naturels en zone rouge ou orange
- Systématiser les clauses « vertes » en matière d'indemnisation

Rapport LAVARDE

Menace du régime CatNat par le changement climatique

- Couverture assurantielle large et efficace mais équité contestée
- Réforme du financement du régime nécessaire

Équilibre et équité du régime Cat Nat à assurer

- Amélioration de la protection des assurés et assouplissement des règles d'indemnisation

Prévention au cœur du régime Cat Nat

- Renforcement de la prévention du risque RGA pour les constructions nouvelles
- Encouragement à la prévention individuelle et extension du fonds Barnier

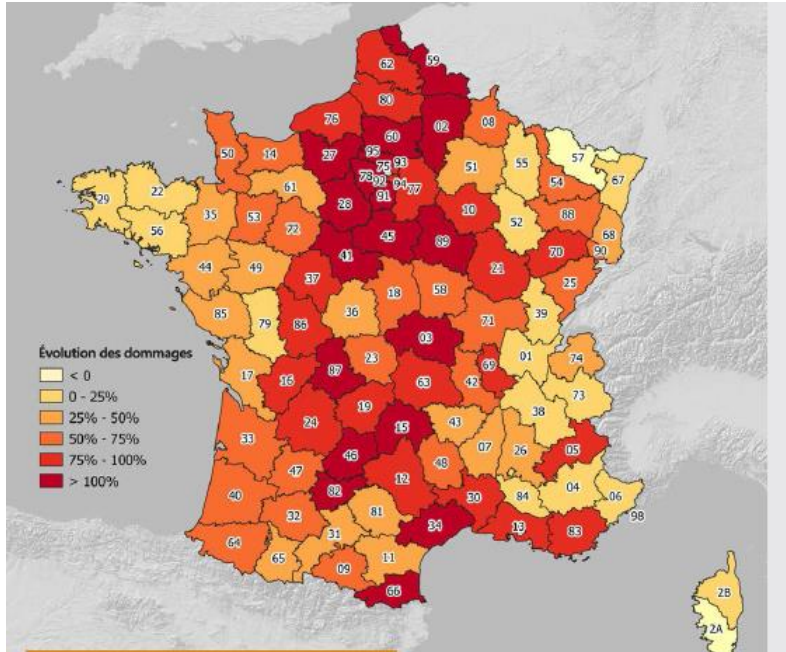


06

PERSPECTIVES ET ACTIONS DES ASSUREURS

6.1

Perspectives



Situation

- Avec des sécheresses à répétition, le retrait-gonflement des argiles inquiète tout particulièrement.
- Le phénomène représente déjà 38% des coûts d'indemnisation du dispositif de catastrophes naturelles, derrière les inondations, mais il risque bientôt de devenir le premier poste de la sinistralité.

Perspectives (sous environ 30 ans)

- Hausse attendue de la fréquence des épisodes de sécheresse de 70%
- Hausse prévisible de l'ordre de 60% de la sinistralité à l'horizon 2050
- Le montant des sinistres pourrait atteindre 43 milliards d'euros en cumulé d'ici 2050 selon France Assureurs

Enjeux

- Soutenabilité même du système assurantiel mise au défi
- la problématique soulevée ne saurait être envisagée sous l'angle unique de l'indemnisation



6.2

Initiative MACIF : Expérimentation RGA

2 familles de traitement du RGA

Mesures verticales

- Correspondent aux travaux avec micropieux, injection de résine, approfondissement des fondations, renforcement de la structure, ...
- Agissent sur les conséquences (à savoir les mouvements des fondations) sans pour autant solutionner la variation de teneur en eau du sol sous la construction.

Mesures horizontales

- Correspondent aux travaux d'imperméabilisation périphériques, des réseaux, écrans anti-racines
- Visent à traiter la cause, à savoir la variation de la teneur en eau dans les sols, puis s'opposer aux conséquences.
- Avantages :
 - Plus efficaces
 - Moins coûteuses
 - Moins invasives
 - Plus fiables et plus robustes (taux de sinistres de seconde génération plus faible qu'avec des micropieux)

Présentation de la démarche

- Compte tenu du contexte, la MACIF a souhaité initier un projet en lançant une expérimentation en interne pour tester sur un panel de dossiers des solutions techniques horizontales.

Exemple : maison d'habitation avec des dommages localisés sur un seul angle et à proximité directe des causes aggravantes :

- présence de végétaux
- existence d'un réseau ou regard fuyard

Possibilité de prise en charge de réparations des causes :

- Elimination des arbres-arbustes, des racines, rendre étanche réseaux et regards avec possibilité également de proposer de replanter les arbres-arbustes détruits

Avantages de la démarche

- Montrer à la CCR la volonté de la MACIF d'innover et de rechercher des solutions satisfaisantes et moins onéreuses => protection du régime des CATNAT
- Mettre en œuvre une démarche RSE :
 - moins d'expertise sur site = meilleur bilan carbone
 - des solutions simples de réparations sans injecter dans les sols des tonnes de résine, des milliers de mètres cubes de béton
 - replantation de végétaux



6.3

Actions et initiative du marché de l'assurance

Présentation de la démarche « Initiative sécheresse »



OBJECTIF

Prévenir et réparer les effets du Retrait Gonflement des Argiles (RGA) sur les maisons



COMMENT ?

Mise en œuvre *in situ* de pratiques de prévention et de réparation, suivi des mesures dans le temps



ÉCHANTILLON
300 maisons



DURÉE DU PROJET
5 ans



LES ACTEURS

PORTEURS DU PROJET

France Assureurs et CCR

PILOTAGE OPÉRATIONNEL

Mission Risques Naturels (MRN)

DES ASSUREURS IMPLIQUÉS

Allianz, Assurances du Crédit Mutuel, AXA, BPCÉ Assurances, Crédit Agricole Assurances, Covéa, Generali, Groupama, MACIF, MACSF, MAIF, Matmut, SMABTP

PARTENAIRES

Fédération des Sociétés d'Expertise (FSE), Compagnie des Experts Agréés (CEA)

Deux volets d'action :

la prévention et la réparation tout au long du cycle de vie de la maison

PRÉVENTION

🏠 Échantillon
100 maisons individuelles

MAISONS NON SINISTRÉES

Définir une démarche de prévention
Renforcer l'adhésion des particuliers à la démarche

RÉPARATION

🏠 Échantillon
200 maisons individuelles

MAISONS SINISTRÉES

Identifier et déployer les bonnes pratiques de réparation et de prévention pour renforcer la résilience

Présentation des 4 familles de solutions de protection additionnelle



RÉHYDRATATION DES SOLS

Injection d'eau à proximité des fondations

OBJECTIF

Stabiliser la teneur en eau du sol



PROTECTION DES SOLS

Installation de dispositifs de stabilisation de la teneur en eau du sol

OBJECTIF

Stabiliser la teneur en eau du sol



TRAITEMENT DES SOLS

Injection d'une solution à proximité des fondations

OBJECTIF

Stabiliser le sol



REPRISE EN SOUS-ŒUVRE

Installation de micropieux au niveau des fondations

OBJECTIF

Renforcer les fondations

La MACIF s'inscrit pleinement dans cette démarche et y participera en tant qu'acteur



Témoignage : faire face à un climat hostile



Vidéo témoignage du Maire d'Arques,62

Table ronde : Adaptation et atténuation climatiques, ESS et collectivités en coopération



La parole à ...

Roxane Klonowski

Responsable du pôle Territoires

CRESS IDF



Table ronde : Adaptation et atténuation climatiques, les collectivités et l'ESS en coopération



Ari Brodach

Directeur de la délégation à la transition écologique et à la résilience

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Benjamin Guéraud-Pinet

Conseiller municipal délégué à l'ESS & achats responsables

Mairie de l'Île-Saint-Denis



Clara Simay

Architecte

SCOP Grand Huit



Gwendal Evenou

Responsable pôle solidarité

COOL ROOF France

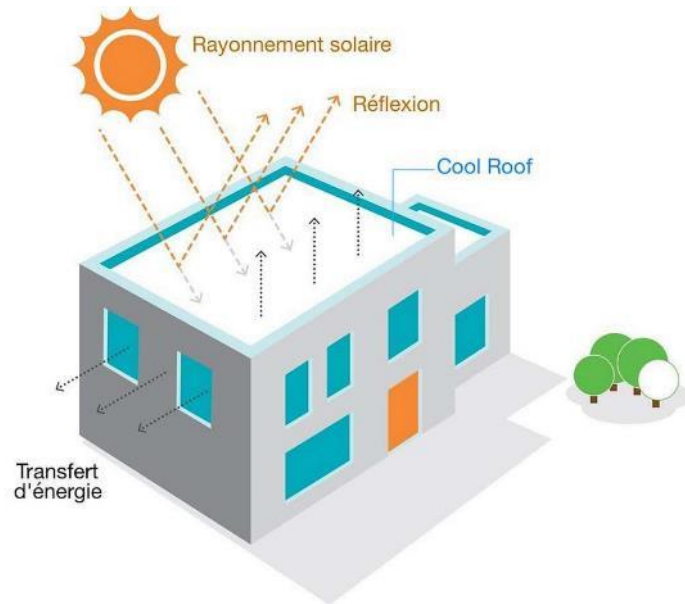
Le cool roofing rafraîchit les bâtiments et les villes



C'est un concept utilisé depuis des siècles dans des pays habitués aux fortes chaleurs (pourtour méditerranéen, Amérique du Sud). Le revêtement développé par Cool Roof France est inspiré de ces pratiques ancestrales.

Nos revêtements renvoient 90% du rayonnement solaire, et limitent ainsi le réchauffement de la toiture.

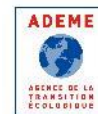
Notre peinture réfléchissante est une solution de rafraîchissement passif. Elle permet de limiter l'absorption du rayonnement solaire et donc l'accumulation de chaleur dans et autour des bâtiments.

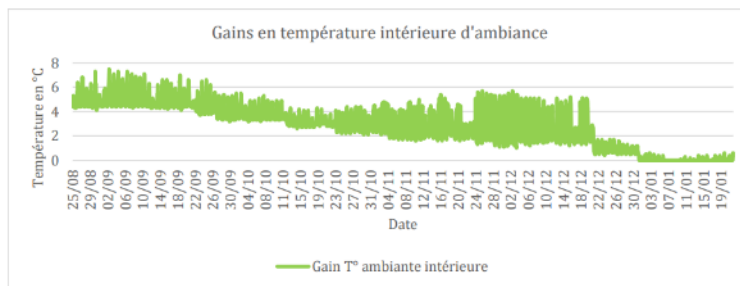




Un revêtement thermo-réfléctif innovant...

- Leader sur le marché depuis 2015
- 100% Made in France
- Réflète 90% du rayonnement solaire
- Analyse du cycle de vie - Fiche de déclaration environnemental et sanitaire
- Pas de COV, intégration de poudre de coquilles d'huitres
- Baisse moyenne de -6°C à l'intérieur des bâtiments
- Gain de -20% à -50% sur la consommation électrique de climatisation
- Retour sur investissement de 3 à 5 ans
- Prolonge la durée de vie de la membrane, améliore les performances des PV







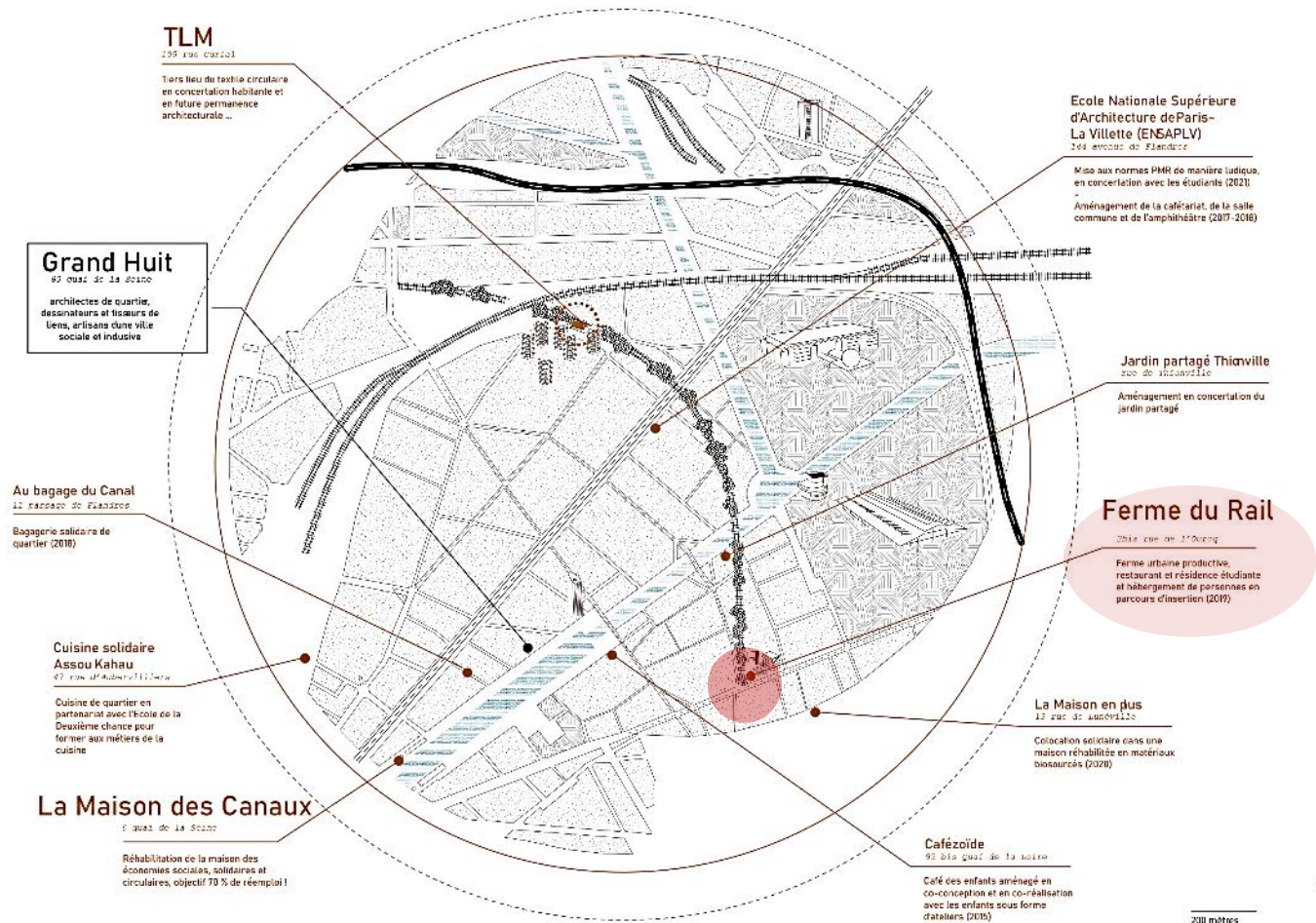
La Ferme du Rail

11 octobre 2024

Scop Grand Huit architectes

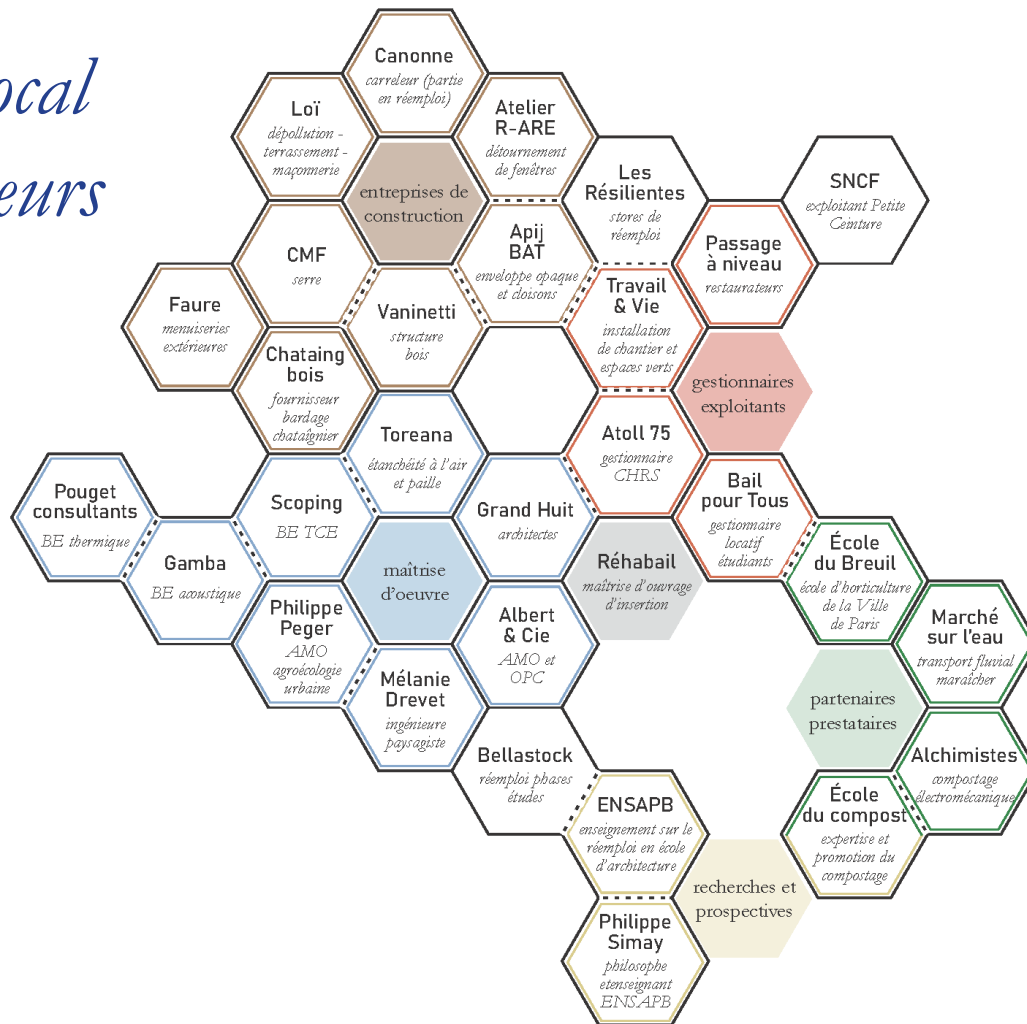


S'ouvrir au quartier – Autour du Canal de l'Ourcq





Ancrage local par les acteurs









Solidarités agricoles pour régénérer nos villes









Interdépendances solidaires







Faire avec les délaissés – retrouver des sols vivants



















Vers une ville productrice



















Merci !





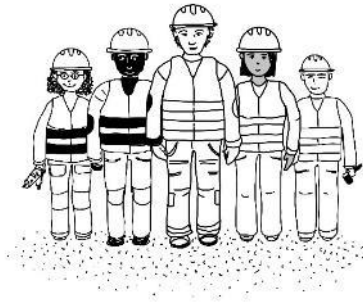
Restauration

Un projet démonstrateur des pratiques territoriales du réemploi de matériaux

Maison
des Canaux



La Maison des Canaux, avant réhabilitation



Un chantier vivant et solidaire

Programmation

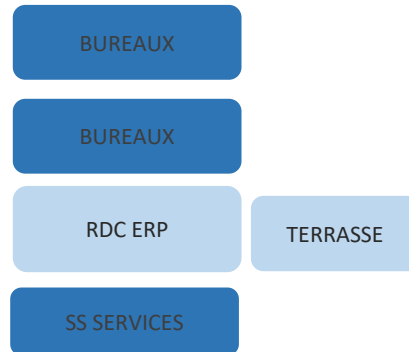
Objectifs d'usages

1. Réaménagement du rez-de-chaussée

Enjeux:

Contraintes structurelles entravant la vocation d'accueil du public à RDC

Sous-sol sous-exploité (besoin d'un monte-charge)



2. Construction d'une grande terrasse sur le quai

Enjeux:

Remplacer l'installation éphémère annuelle par une installation pérenne.

Créer un espace de rencontre hospitalier

Ne pas favoriser les usages incivils

Intégrer les rampes permettant l'accessibilité
mobilité réduite

3. Amélioration globale de la performance thermique

Enjeux:

Seul le second niveau est isolé

Pas de ventilation dans les locaux accueillant les rassemblements

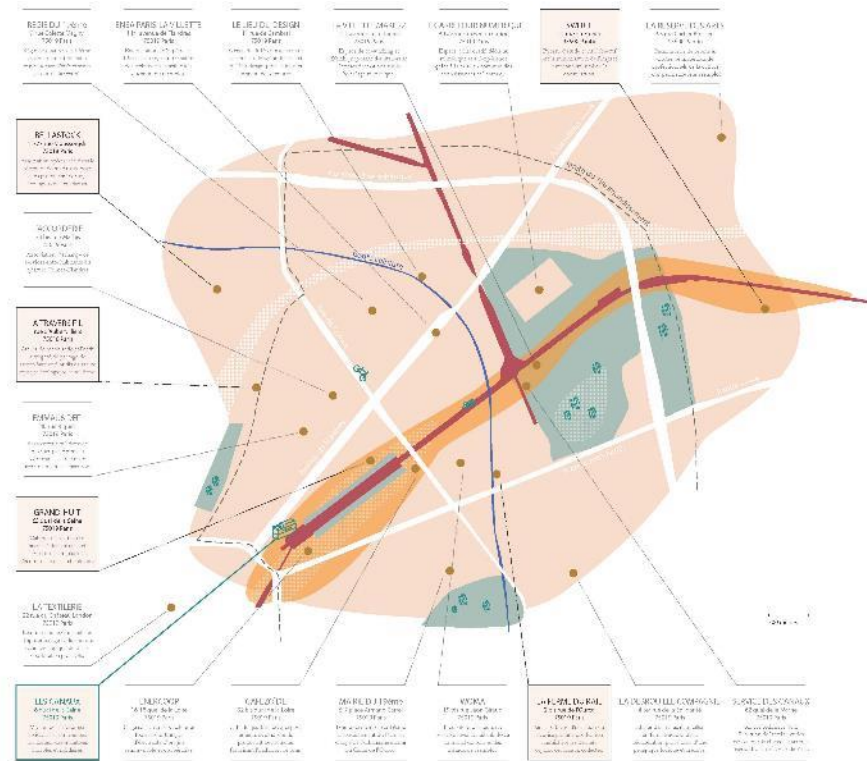
Surchauffe sur la terrasse

Production de chaleur carbonée au fioul

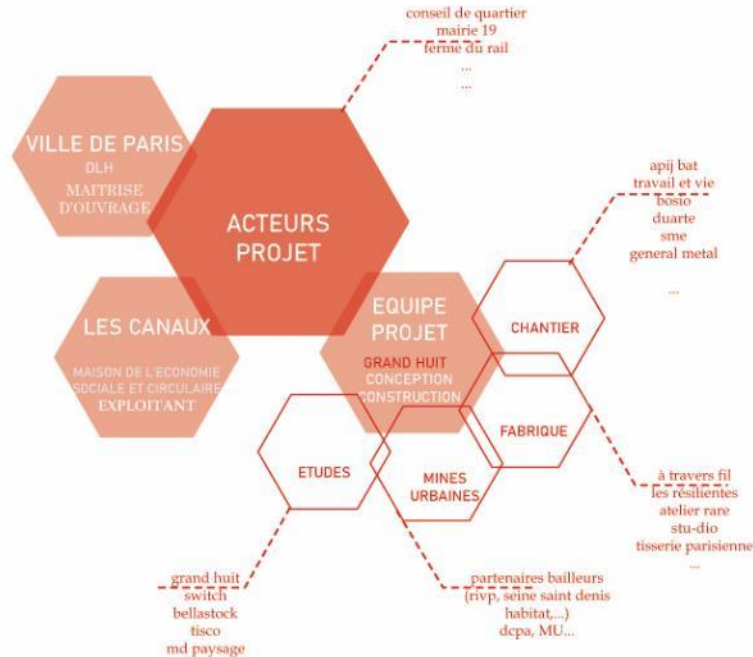
Inconfort thermique global des occupants

Une histoire de territoire

Entreprises et maîtres d'œuvre, composée d'acteurs de l'économie sociale et solidaire à plus de 65 % ou de TPE issus du territoire



Gouvernance partagée



Mobilisation de l'écosystème municipal et local

Implication transversale des services de la Ville de Paris notamment DLH MOA

au service de l'économie circulaire

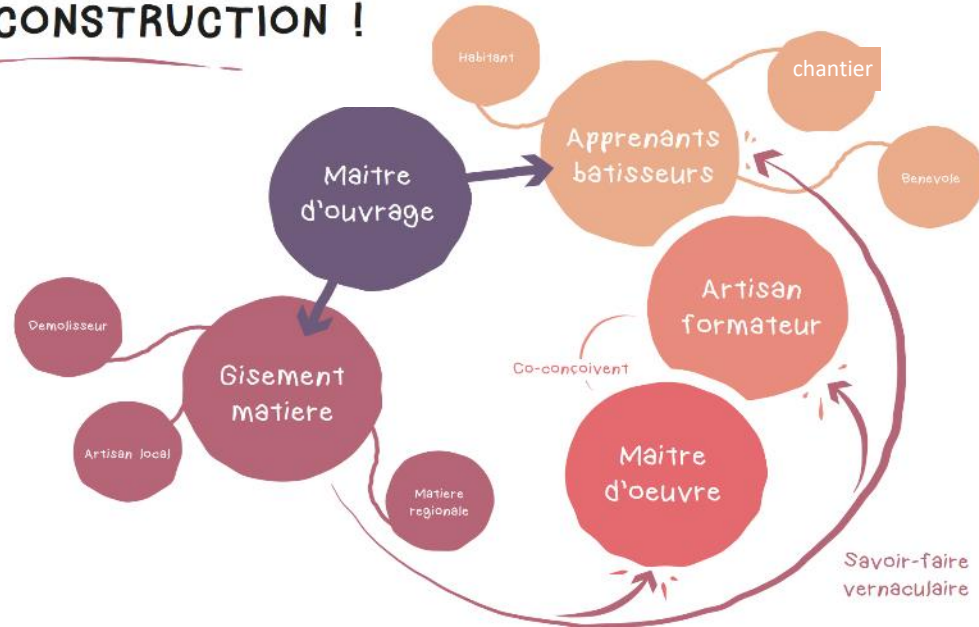
Marché Conception/Construction :

Solidarité et co-conception des maitres d'oeuvre et des entreprises : **valorisation du Faire**

Co-construction du projet MOA-MOE-Exploitants-Artisans

Activateur de l'écosystème local

**CO-CONCEPTION
CO-CONSTRUCTION !**



Gestion des déchets et logistique circulaire

Chantier d'insertion au
service du réemploi avec
Travail et Vie

Stockage ad hoc

Tri et gestion des déchets

Logistique chantier

Transport sites sources et
inter ateliers



Déconstruire prendre soin de la matière



Chantier d'insertion au service du réemploi avec Travail et Vie. Déconstruction soignée - Préparation de la matière.

Logiques territoriales de l'économie circulaire



Poutrelles métalliques issues d'un hangar à Bondy

Dépose de poutrelles métalliques
issues d'un hangar à Bondy

- par Sequano
- Partenariat Est Ensemble

Caractérisation et fiabilisation par
Bellastock

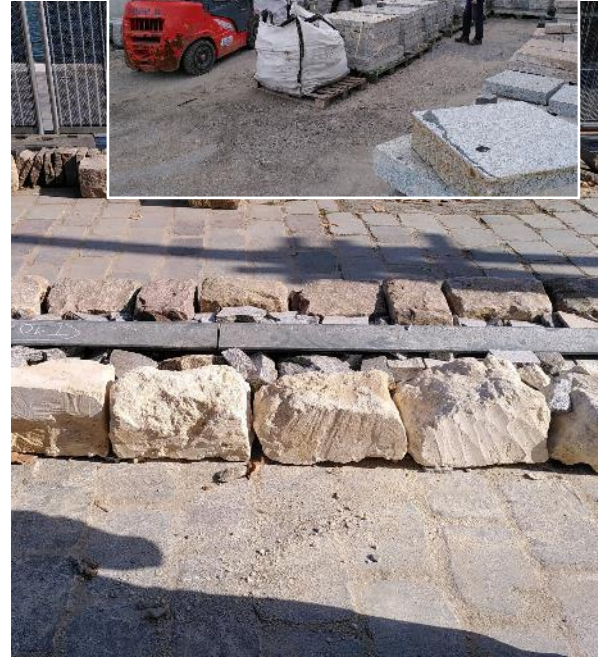
Convention FCRBE
accompagnement sur le sujet
assurantiel

Charpente métallique circulaire



Mise en œuvre de la charpente de la terrasse. Général Métal Edition. Poutres réemploi + cornières déclassées.

Maçonnerie circulaire



Chantier socle de la terrasse. Pierres issues de la démolition in situ et de la plateforme Ville de Paris de pierre de voirie à Bonneuil.

Maçonnerie circulaire

Chantier pierre sèche



Chantier d'insertion au service du réemploi avec Travail et Vie sous la houlette de l'association Elips, Ecole de la pierre sèche. Chantier participatif bénévole.
Chantier pierre sèche- socle terrasse.



Maçonnerie circulaire Dalles de sols



Réemploi de marches en granito en dalles de sols calepinées pour les toilettes et la cuisine. Issues d'un chantier de démolition de la cité Youri Gagarine à Romainville, Seine Saint Denis Habitat.

Tapisserie circulaire



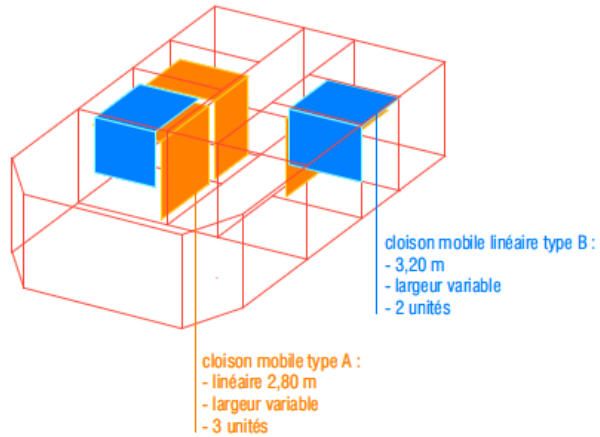
Isolation de l'étage avec Apij Bat Scop d'insertion et les Résilientes Emmaüs association d'insertion.

Tapisserie circulaire



Valorisation du gisement moquette événementielle (la Réserve des Arts) + laine de verre en réemploi sur ossature bois issu d'un ancien de Tati

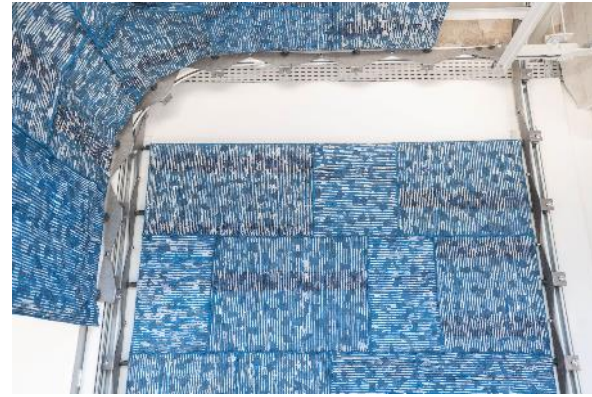
Tapisserie circulaire



Cloisons modulaires et acoustiques pour l'hybridation des usages.
Low-tech, 100% réemploi et reproductible.
Avec les Résilientes Emmaüs Alternative et Général Métal



Tapisserie circulaire



Cloisons modulaires et acoustiques pour l'hybridation des usages.
Low-tech, 100% réemploi et reproductible.
**Avec les Résilientes Emmaüs Alternative
et Général Métal**

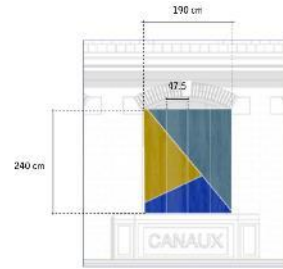


Stores circulaires

Références :



PaLETTE de couleurs :



Principe du store projection :

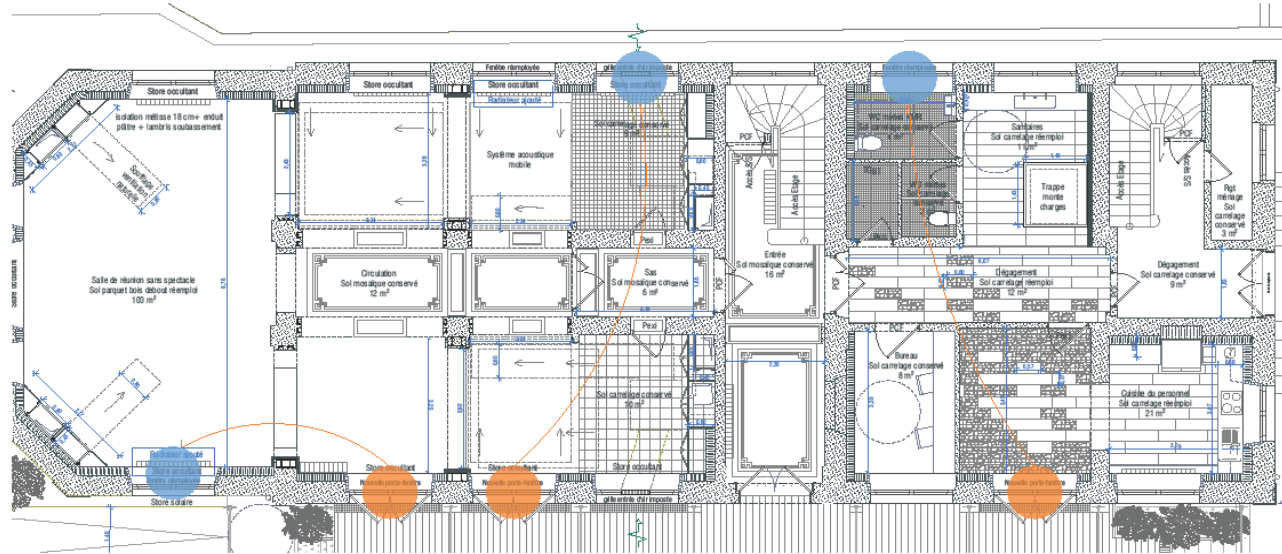


Réemploi de bâches de montgolfières. *La tête dans les nuages.*



Conservation et redéploiement des fenêtres
double vitrage existantes

Une stratégie thermique incluant les enjeux
de préservation de la ressource matière





Restauration des parquets ou réemploi de parquets de sites tiers

Gisement opportun et caractérisation



Déclinaison d'une filière. Portes palières en chêne d'un bailleur social RIVP issus du remplacement pour sécurisation par les artisans locaux.
Atelier R-are et A Travers Fil.

Photo terrasse et treille.

Déclinaison 2 : la treille



Déclinaison 2 : Traverses hautes et basses des portes palières = treillage en clôture de terrasse.
Phase atelier façonnage

Déclinaison 2 : la treille



TLM

Paris 19 – 2024

Tiers lieu culturel de quartier

Restaurant solidaire

Ressorcerie et école textile circulaire



grand huit



LA TEXTILIERIE

les couleurs de Peat de Flandre



ROSA BARBOSA



Le TIM a besoin de vous pour se faire une beauté !

Apporte ton bout de carrelage !

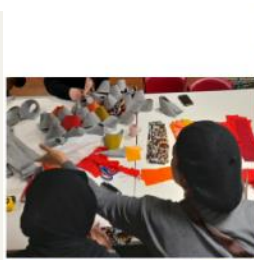
Participe au projet en apportant petits et grands carreaux de marbre ou de faïence qui te plaisent dans un cadre et placés !

Participation en deux étapes de :

mercredi 6 juillet de 17h à 18h

vendredi 8 juillet de 12h à 17h

305 rue Custat - 75013



Mot de clôture : L'AMIF, le RTES, la CRESS à vos côtés face au dérèglement climatique



La parole à ...

Guillaume Dussillant

Chargé d'études

AMIF



Mot de clôture : L'AMIF, le.RTES, la CRESS à vos côtés face au dérèglement climatique



La parole à ...

Benjamin Guéraud-Pinet

Conseiller municipal délégué à
l'ESS & achats responsables

Mairie de l'Île-Saint-Denis



Zoom sur les collectivités adhérentes au RTES en Ile-de-France :



Villes adhérentes en Ile-de-France :

Argenteuil - Aubervilliers - Bagneux - Bagnole - Bourg-la-Reine - Cachan - Champigny-sur-Marne - Châtillon - Chevilly-Larue - Clichy-la-Garenne - Epinay-sur-Seine - Fontenay-sous-Bois - Fresnes - Gennevilliers - Gentilly - Ivry-sur-Seine - L'Île-Saint-Denis - Kremlin-Bicêtre - Malakoff - Mitry-Mory - Nanterre - Pantin - Paris - Romainville - Saint-Denis - Saint-Maur des Fossés - Stains - Trappes.

Un espace ressources pour outiller les collectivités souhaitant développer l'ESS



Nos guides RepèrESS :

Guides d'une soixantaine de pages mêlant à la fois des éléments de compréhension, de méthodologie, des cas concrets et témoignages de collectivités.

Retrouvez nos derniers guides :

- “Economie informelle & ESS - Enjeux et leviers d'action des collectivités locales”
- “Le rôle des collectivités dans la structuration de filières locales avec et pour l'ESS”



Nos Points de RepèrESS :

Document de 4 pages synthétiques permettant de faire le point sur un sujet et ses enjeux pour les collectivités territoriales.

Retrouvez notamment :

- n°3 : “Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (Scic) & collectivités”
- n°10 : “Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) & collectivités”



Nos 3 kits :

“Communes, intercommunalités & ESS”

“Départements & ESS”

“Régions & ESS” :

Publications d'une cinquantaine de pages à destination des exécutifs régionaux, départementaux, communaux pour les outiller pour développer l'ESS sur leur territoire. Chaque guide est composé d'une vingtaine de fiches synthétiques,

illustrant par des exemples concrets la façon dont les différentes politiques thématiques relevant de la compétence de chaque niveau de collectivité peuvent intégrer l'ESS. Ces guides sont régulièrement mis à jour et ré-édités.

Mot de clôture : L'AMIF, le RTES, la CRESS à vos côtés face au dérèglement climatique

La parole à ...



Sébastien Chaillou-Gillette

Directeur général

CRESS IDF



**Merci pour votre participation !
C'est l'heure du cocktail !**

